



Atelier d'échange Déclic Mobilités :

Manager la mobilité, quelle que soit la taille de votre entreprise

Le 16 mai 2019

Au programme cet après-midi

- Introduction et tour de table
- Retour d'expérience : Le PDIE de la Halle aux Sucres de Dunkerque
- Les Bonnes Pratiques mobilité durable chez CGI Finance
- Zoom sur les offres et nouveautés d'Ilévia et SNCF TER
- Loi d'Orientation des Mobilités : quelles avancées ?
- Échanges sur le prochain atelier

LE RÉSEAU DES ENTREPRENEURS DE CROISSANCE RESPONSABLE

- **Notre mission** : impulser une économie plus responsable à l'échelle des Hauts de France
- **Notre crédo** : le partage de Bonnes Pratiques RSE
- **Notre savoir faire** : plus de **25 ans** d'expérience au service des entreprises de la région
- **Notre volonté** : Faire de l'engagement social et environnemental de l'entreprise des facteurs pérennes de sa compétitivité
- **Notre réseau** : plus de **350** entreprises adhérentes et partenaires

NOS METIERS

SENSIBILISER

EVALUER &
MESURER

COACHER

FORMER

VALORISER

INNOVER

- **Notre positionnement d'accompagnement :**

- ✓ Ecoute, Bienveillance, Confidentialité et Convivialité
- ✓ Être au plus près de vos besoins
- ✓ Garantir la pertinence de votre participation
- ✓ Garantir la qualité des groupes d'échanges thématiques
- ✓ Innover dans nos formats d'accompagnement



1. Adhérer à Réseau Alliances, c'est avant tout s'engager vers une économie plus responsable en animant votre démarche RSE

✓ **SCOREZ votre démarche RSE** (à partir du 2° semestre)

✓ **ECHANGEZ dans 1 groupe thématique**

- Ateliers Mobilité Durable
- Ateliers Diversité
- Ateliers Innovation Sociale
- Club des référents RSE
- Club des intrapreneurs sociaux
- Club des fondations d'entreprises
- Collectif des Jeunes Pousses

✓ **PARTICIPEZ à la gouvernance de l'association**

2. Adhérer à Réseau Alliances, c'est capitaliser sur les retours d'expériences des adhérents et favoriser le partage pour accélérer le développement de tous

- ✓ **PARTICIPEZ** aux rencontres adhérents,
- ✓ **RENDEZ VISIBLES vos projets RSE** : nous relayons vos actualités (site internet, newsletters, réseaux sociaux) et nous communiquons sur votre engagement (blog, liste adhérents, kit comm...)
- ✓ **PROFITEZ** de la dynamique de la communauté



3. Adhérer à Réseau Alliances, c'est bénéficier de conditions d'accès et de tarifs privilégiés pour l'ensemble de nos services

✓ **Vous souhaitez mettre la RSE au cœur de votre stratégie :**

❖ Programme d'engagement : devenez une entreprise meilleure pour le monde

→ Un coach RSE alloué (2 RDV/an + hotline)

→ Un diagnostic

→ La formalisation d'un plan d'actions sur 3 ans

→ Des ateliers collectifs



✓ Vous souhaitez progresser sur la RSE, profitez de nos formations :

- ❖ Economie de la fonctionnalité et de la coopération
- ❖ Futurs entrepreneurs responsables
- ❖ Mettre en place un plan de Mobilité
- ❖ Mobiliser ses parties prenantes
- ❖ Evaluer son impact social
- ❖ Le cadre juridique de l'entrepreneuriat social
- ❖ ...



✓ Vous avez un besoin d'accompagnement personnalisé :

- ❖ Diagnostic individuel RSE ou EFC
- ❖ Mettre en place un plan de mobilité
- ❖ Mobiliser vos parties prenantes
- ❖ Engager vos collaborateurs sur la Diversité
- ❖ Travailler sur une problématique de territoire ex : Habiter
- ❖ ...



La communauté rassemblant les entreprises et organisations ayant décidé d'agir sur les déplacements occasionnés par leurs activités.

De la sensibilisation à la mise en place de vos projets :

- Des **matinales thématiques**,
- Des **ateliers d'échange de bonnes pratiques**,
- Une **formation méthodologique** au management de la mobilité et Plans de Déplacements,
- Un **accompagnement individualisé**...

Et un **site web ressource** : www.declic-mobilites.org

Une action animée par :



Partenaires de l'action :



INTRODUCTION

Retour sur l'atelier du 5 mars

Modes actifs et nouvelles mobilités urbaines, avec Norauto, l'ADAV-Crem, le Grand Huit.

-> compte-rendu disponible ([ici](#))

-> Bonne Pratique Norauto sur le Vélotaf [ici](#)



Aujourd'hui, retour sur des Bonnes Pratiques en termes de management de la mobilité, et tour d'actualité sur la prochaine Loi d'Orientation des Mobilités

Tour de table

Le Plan de Déplacements inter-entreprises de la Halle aux Sucres

Guillaume Dubrulle



Plan de mobilité inter-entreprises

Halle aux sucres



Les structures de la HAS

- Centre de la mémoire urbaine
- INSET
- AGUR
- Deux directions de la CUD (DETTE, DHA)
- Learning Center



- Qui se déplace à la HAS ?
 - Près de 180 salariés
 - Les visiteurs du Learning Center
 - Les stagiaires de l'INSET
 - PC Sécurité, agents d'entretien, personnel restauration...
 - Les partenaires de la CUD, de l'AGUR...

Comment se rendre à la HAS ?

- **En train**

La HAS est situé à 12 min à pied de la gare de Dunkerque (950m)

- **A vélo :**

La HAS est connectée au réseau cyclable de l'agglomération. Il existe un local vélo « sécurisé » (10 places) ainsi que des arceaux vélos (40 places)

- **En DK'Vélo :** Station du môle 1

- **En voiture :** P+R du môle 1 (350 places)



COMMENT SE DÉPLACE-T-ON EN FLANDRE-DUNKERQUE ?



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ENQUÊTE DÉPLACEMENTS GRAND TERRITOIRE FLANDRE-DUNKERQUE 2015

• COMBIEN ?



PLUS D'1 MILLION DE DÉPLACEMENTS

Chaque jour, la population effectue 1 056 609 déplacements.

Les déplacements internes au territoire ont augmenté de 120 000 depuis 2003.

• COMMENT ?

2/3 DES DÉPLACEMENTS SONT FAITS EN VOITURE



La part de l'automobile prédomine et continue d'augmenter: 49% des déplacements sont effectués en tant que conducteur et 18% en tant que passager.

Depuis 2003, la part de la voiture (conducteur) a augmenté de 3% tandis que l'usage des transports en commun a régressé de 2%.



Chaque jour, les déplacements en voiture représentent 171 fois le tour de la Terre.

PLUS DE LA MOITIÉ DES DÉPLACEMENTS DE MOINS DE 3 KM SONT FAITS EN VOITURE



Parmi les déplacements de courte distance, 42% à pied, 3% en transports en commun, 2% en vélo.

• POURQUOI ?



14% DE DÉPLACEMENTS DOMICILE->TRAVAIL

La répartition des motifs de déplacements est sensiblement la même qu'en 2003.

Les déplacements sans lien avec le domicile ont quant à eux augmenté de 5%, ce qui traduit une optimisation des pratiques.



LES « LOISIRS ET VISITES » ET « AFFAIRES PERSONNELLES » SONT LES PRINCIPAUX MOTIFS

Sans intégrer la destination « domicile », 24% des déplacements ont pour motifs les « loisirs et les visites », et 23% les « affaires personnelles » (recevoir des soins, rechercher un emploi, accompagner quelqu'un...).

• OÙ ?

3/4 DES DÉPLACEMENTS SONT EFFECTUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA CUD

Sur le million de déplacements, plus de 760 000 sont effectués uniquement sur le territoire de la CUD. La CCHF concentre moins de 125 000 déplacements internes.

Les déplacements d'échanges entre les territoires de la CUD et de la CCHF sont passés de 48 000 en 2003 à 60 000 en 2015.



560 540 DÉPLACEMENTS SONT EFFECTUÉS QUOTIDIENNEMENT DANS LE CŒUR D'AGGLOMÉRATION

La concentration de population, d'emplois, de services, de commerces (etc.), engendre 560 540 déplacements internes, auxquels viennent s'ajouter les 145 000 déplacements d'échanges.



Comme en 2003, les flux sont concentrés sur la zone urbaine.

• QUI ?



PRÈS DE **2/3** DES USAGERS DES TRANSPORTS EN COMMUN SONT DES ÉLÈVES OU DES ÉTUDIANTS

Parmi les utilisateurs des transports en commun urbains et interurbains, 56% sont des élèves et 6% sont des étudiants.

En 2003, 62% des usagers des transports en commun étaient des scolaires et des étudiants.



2/3 DES UTILISATEURS DU VÉLO SONT DES ÉLÈVES, ÉTUDIANTS OU DES OUVRIERS

Parmi les usagers du vélo, 34% sont des élèves ou des étudiants et 27% sont des ouvriers.

• DYNAMIQUE ?

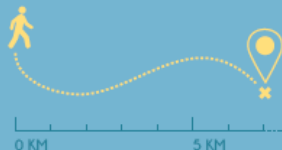
PRÈS D' **1H/JOUR** EST CONSACRÉE AUX DÉPLACEMENTS



Chaque jour, un habitant consacre en moyenne 56 minutes à ses déplacements, soit 5 minutes de plus qu'en 2003. Un déplacement dure en moyenne 13,4 minutes.

Ces données sont dans l'ordre de grandeur observé sur d'autres territoires : 13,6 minutes pour Le Havre, 13 minutes pour Valenciennes et 15,7 minutes pour Lille.

7KM EN MOYENNE PAR DÉPLACEMENT



La distance moyenne d'un déplacement sur le territoire est de 7,45 km. Il est en moyenne plus long sur le territoire de la CCHF que sur la CUD (10,34 km contre 6,74 km).

SEPTEMBRE 2017

© Cerema Enquête réalisée selon la méthodologie standardisée du CEREMA



www.agur-dunkerque.org



ALLIANCES
ENTREPRENEURS DE CROISSANCE RESPONSABLE

ENQUÊTE SUR les déplacements des salariés de la Halle aux Sucres



« Une enquête interne sur nos modes de déplacement a été réalisée du 20 mars au 10 avril 2017. Elle s'intègre dans le cadre de la mise en œuvre du PDIE, le Plan de Déplacement Inter-Entreprises. Grâce à vous, cette enquête a obtenu un taux de réponse de 76% ! »

Aujourd'hui...

Le PDIE... de quoi parle-t-on ?



Le Plan de déplacements inter-entreprises résulte d'une démarche visant à aborder de manière globale, intégrée et mutualisée, la problématique de tous les déplacements en prenant un ensemble de mesures concrètes pour rationaliser les déplacements quotidiens des agents de la HAS et développer des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement.

Il englobe :

- les déplacements domicile/travail des agents ;
- les déplacements professionnels des agents (vers d'autres sites) ;
- les déplacements des visiteurs, des stagiaires etc.

47% des salariés travaillent à moins de 5km de leur domicile

Malgré cette proximité, **2 salariés sur 4** se rendent sur leur lieu de travail en voiture

A la HAS...

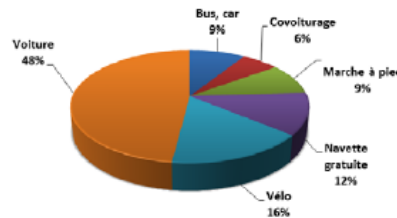
47% des salariés (soit 64 personnes) habitent les quartiers Centre, Basse-Ville, Glacis Victoire, Malo, St Pol sur Mer, Petite Synthe et Rosendaël.

Parmi eux, 48% viennent en voiture en tant que conducteur, et 25% viennent à pied ou à vélo.

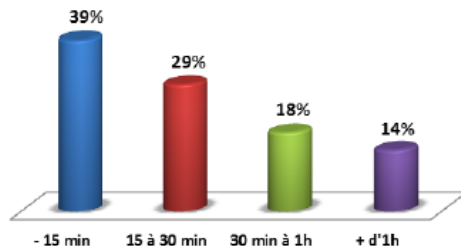
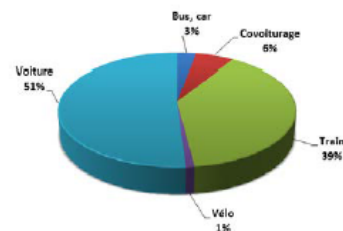
Globalement, les salariés déclarent avoir choisi :

- La voiture pour sa rapidité et sa praticité en raison des contraintes personnelles
- Le bus ou le car par obligation
- Le vélo pour pratiquer une activité sportive et pour sa rapidité
- La marche à pied pour pratiquer une activité sportive

Moyen de locomotion utilisé pour les agents travaillant à - de 5km de la HAS



Moyen de locomotion utilisé pour les agents travaillant à + de 5km de la HAS



De **15 à 30 minutes**



C'est le **temps moyen** du trajet domicile-travail des salariés HAS

34% des agents effectuent régulièrement des déplacements professionnels, principalement sur le territoire de la CUD

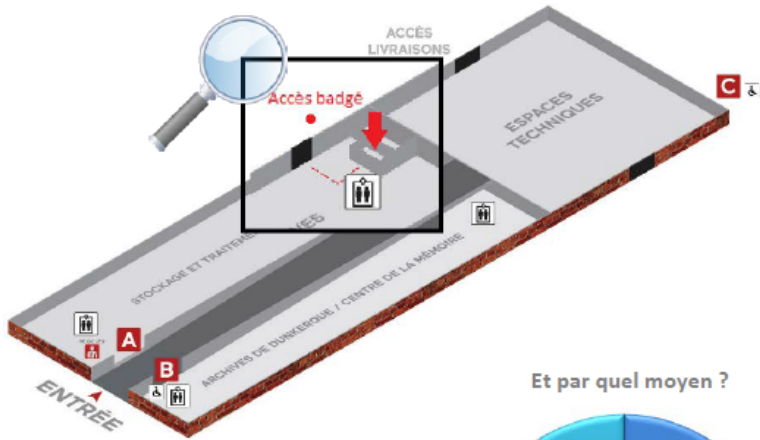


ENQUÊTE SUR les déplacements des salariés de la Halle aux Sucres

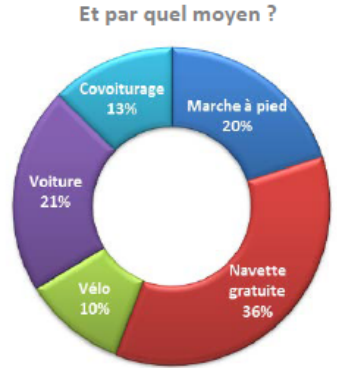


Aujourd'hui...

35% des agents ne savent pas où se trouve le local à vélo sécurisé



Vous êtes **60%** à déjeuner sur votre lieu de travail lors de la pause méridienne, **25%** chez vous et **15%** ailleurs.

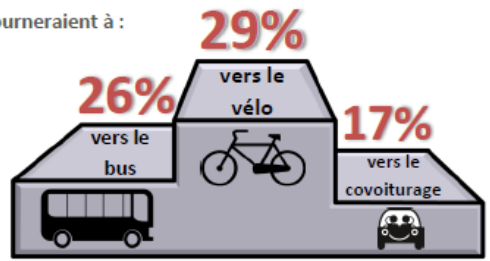


Et demain ?

Seriez-vous prêt à vous rendre au travail autrement qu'en voiture ?

67% des automobilistes de la HAS se disent **prêts à changer** leurs habitudes pour un moyen de locomotion **plus doux** pour l'environnement

Ces salariés se tourneraient à :



A quelles conditions ?

« C'est vous qui le dites ! »

- « Il faut qu'un(e) collègue habite à proximité de mon domicile pour le covoiturage »
- « Meilleure sécurisation des trajets vélo »
- « A condition que la fréquence de bus soit plus régulière »
- « Des passages de train plus fréquents »



RETOUR SUR
les temps **FORTS**
de l'évènement

La HAS, j'y vais à vélo !



La HAS, j'y vais à vélo !

Le 8 juin 2018

08h30 à 09h30 : petit déj mobilité

12h à 14h : pique-nique

14h à 14h45 : balade pédagogique à vélo

15h à 16h : challenge en équipe

- course à pied : 2 tours de la HAS avec montée de la pente
- course à vélo : 4 tours de la HAS
- Véloporte
- Quizz Mobilité

16h : Remise des prix et collation des collègues





Participation au Challenge de la mobilité :

- 2017
- 2018

CHALLENGE de la mobilité 2018 re03

Au travail, j'y vais autrement !®

EN VELO ! À PIED ! EN BUS !

**Lauréat de la catégorie
"Meilleur taux de modes actifs"**
Etablissement de 50 à 249 salariés

**HALLE AUX SUCRES
Dunkerque**

Logos: ARSIA, ALLIANCES, MAIRIE DE LA SALLE HAUTS-DE-FRANCE, Région Hauts-de-France, MEL METROPOLE, Hauts-de-France Mobilités, CCI HAUTS-DE-FRANCE, CCI GRAND LILLE HAUTS-DE-FRANCE.

Text: LA 3^{ème} REVOLUTION INDUSTRIELLE EN HAUTS-DE-FRANCE



Opération « Au boulot à vélo »

Information et inscription www.auboulotavelo-dk.fr
 f auboulotavelo-dk

AU BOULOT À VÉLO

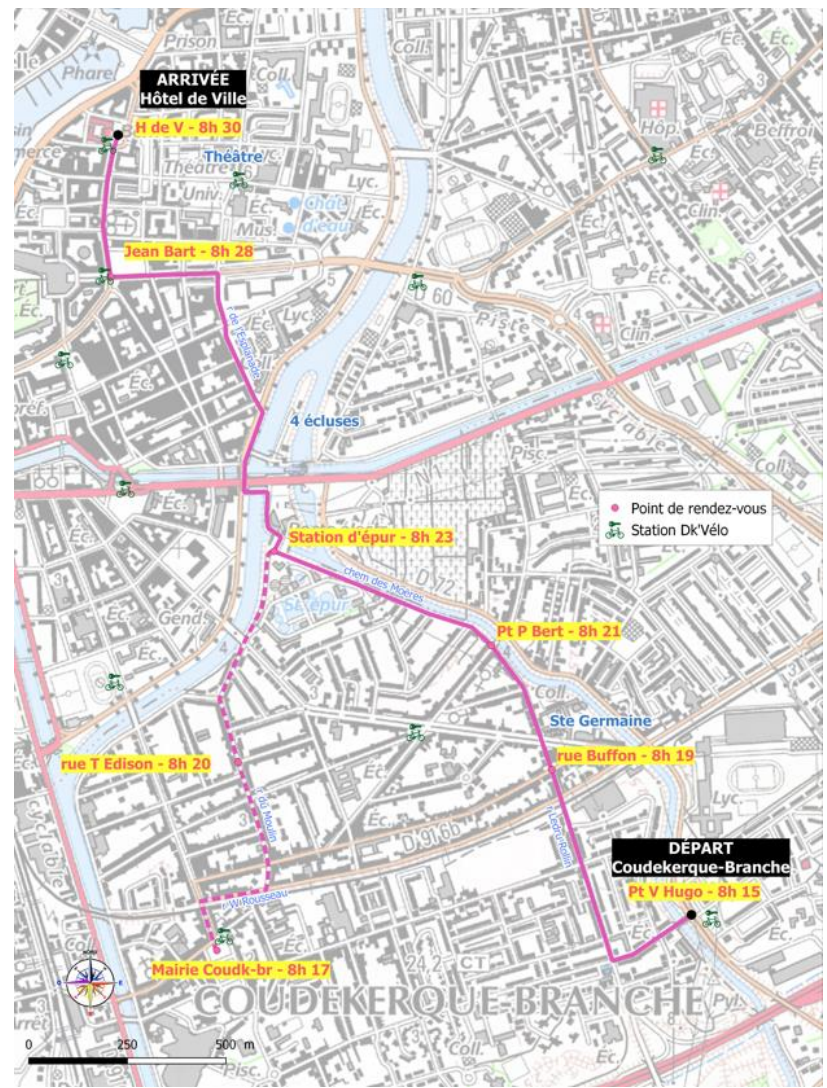
DUNKERQUE

7 & 8 juin

10^{ÈME} ÉDITION

PRÉFET DU NORD

Événement co-organisé par :



Source : DDTM

Exemples d'actions à l'échelle de la CUD :

- Voie verte entre la gare et la HAS
- Aménagements vélo sur le territoire de la CUD (plus de 200 km; plan vélo en préparation)
- Bus gratuit



Source : AGUR



DUNKERQUE, LABORATOIRE DE LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN



vigs
mobilité . territoires . innovation

bagur
AGENCE D'URBANISME
FLANDRE DUNKERQUE

Dunkerque
Grand Littoral
COMMUNAUTÉ URBAINE

BILAN A J+6 MOIS

- 1er septembre 2018 :
- Gratuité + nouveau réseau



- Fréquentation
- Incivilités
- Du côté des chauffeurs
- Renversement d'image

BILAN A J+6 MOIS

- Qui sont les nouveaux usagers du bus ?
- Quel impact sur les commerces ?



- Un potentiel à explorer
- Moins de voiture sur les parkings

GRATUITÉ TOTALE EN SEPTEMBRE 2018

- Bus en accès libre pour tous, fin du système billettique

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ...
MOBILITÉ !



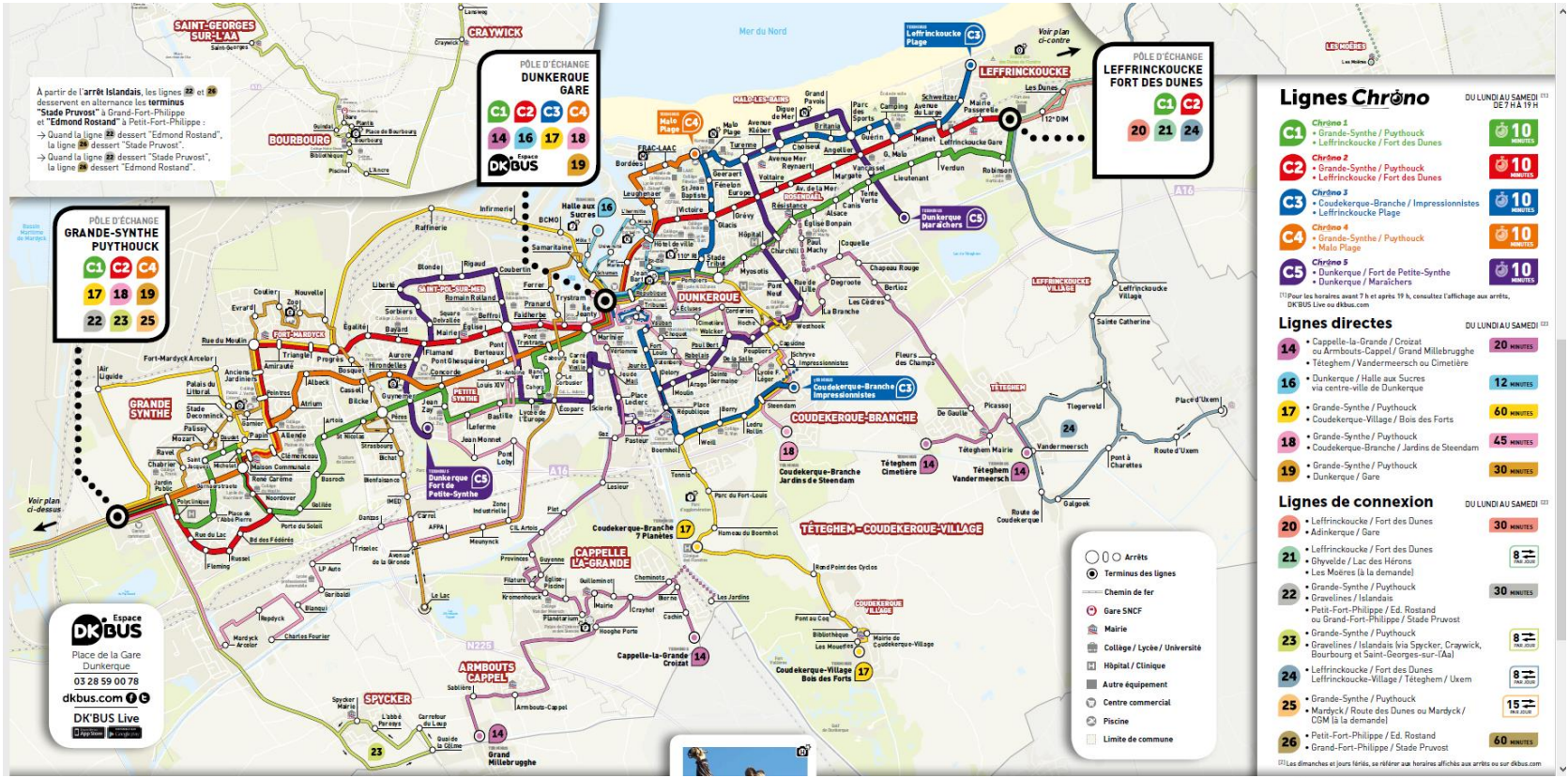
vigs
mobilité . territoires . innovation

AGENCE D'URBANISME
FLANDRE-DUNKERQUE
bagur

Dunkerque
Grand Littoral
COMMUNAUTÉ URBAINE

Réseau
ALLIANCES
ENTREPRENEURS DE CROISSANCE RESPONSABLE

LE NOUVEAU RESEAU



Lignes Chrono

DU LUNDI AU SAMEDI DE 7 H À 19 H
C1 • Grande-Synthe / Puythouck • Leffrinckoucke / Fort des Dunes 10 MINUTES
C2 • Grande-Synthe / Puythouck • Leffrinckoucke / Fort des Dunes 10 MINUTES
C3 • Coudekerque-Branche / Impressionnistes • Leffrinckoucke Plage 10 MINUTES
C4 • Grande-Synthe / Puythouck • Maito Plage 10 MINUTES
C5 • Dunkerque / Fort de Petite-Synthe • Dunkerque / Maraischers 10 MINUTES

††† Pour les horaires, avant 7 h et après 19 h, consultez l'affichage aux arrêts, DKBUS Live ou dkbus.com

Lignes directes

DU LUNDI AU SAMEDI
14 • Cappelles-la-Grande / Croizat ou Armbouts-Cappel / Grand Millebrugghe • Tétéghem / Vandermeersch ou Cimetière 20 MINUTES
16 • Dunkerque / Halle aux Sucres via centre-ville de Dunkerque 12 MINUTES
17 • Grande-Synthe / Puythouck • Coudekerque-Village / Bois des Forts 60 MINUTES
18 • Grande-Synthe / Puythouck • Coudekerque-Branche / Jardins de Steendam 45 MINUTES
19 • Grande-Synthe / Puythouck • Dunkerque / Gare 30 MINUTES

Lignes de connexion

DU LUNDI AU SAMEDI
20 • Leffrinckoucke / Fort des Dunes • Adinkerque / Gare 30 MINUTES
21 • Leffrinckoucke / Puythouck • Ghyvelde / Lac des Hérons • Les Moères (à la demande) 8 MINUTES
22 • Grande-Synthe / Puythouck • Gravelines / Islandais • Petit-Fort-Philippe / Ed. Rostand ou Grand-Fort-Philippe / Stade Pruvost • Bourbourg et Saint-Georges-sur-Laa) 30 MINUTES
23 • Grande-Synthe / Puythouck • Gravelines / Islandais • Bourbourg et Saint-Georges-sur-Laa) 8 MINUTES
24 • Leffrinckoucke / Fort des Dunes • Leffrinckoucke-Village / Tétéghem / Uxem 8 MINUTES
25 • Grande-Synthe / Puythouck • Mardyck / Route des Dunes ou Mardyck / CSM (à la demande) 15 MINUTES
26 • Petit-Fort-Philippe / Ed. Rostand • Grand-Fort-Philippe / Stade Pruvost 60 MINUTES

††† Les dimanches et jours fériés, se référer aux horaires affichés aux arrêts ou dkbus.com

vigs
mobilité . territoires . innovation

AGENCE DURABLES
FLANDRE-DUNKERQUE
bagur

Dunkerque
Grand Littoral
COMMUNAUTÉ URBAINE

Réseau
ALLIANCES
ENTREPRENEURS DE CROISSANCE RESPONSABLE

LA PLACE DE LA GARE



DK PLUS
de Mobilité

LA NOUVELLE GARE ROUTIÈRE

AVANT



APRÈS



DK PLUS
de Mobilité

Merci de votre attention...





Les Bonnes Pratiques mobilité durable de CGI Finance

Loïc Pinchart

CGI Finance



00:21 03:19

<https://www.declic-mobilites.org/bonnes-pratiques/voiture-autrement/300-pde-cgi-video>

CGI Finance

Formez des groupes de 5 et préparez en 4 minutes toutes les questions que vous désirez poser sur les Bonnes Pratiques de CGI Finance.

Les thématiques proposées :

- Voiture électrique
- Promotion du vélo
- Covoiturage
- Télétravail
- Autres ?

Menez votre interview en 4 minutes chrono !



PAUSE



L'offre et l'accompagnement d'ilévia

Alina Koszalka

Zélie Lautrou

Thierry Dutriaux



Sites pilotes ilévia covoiturage

Déclic Mobilités - Mai 2019

Direction Marketing et Commerciale

ilévia covoiturage : présentation du service

ilévia covoiturage : un nouveau mode de transport sur le territoire de la MEL

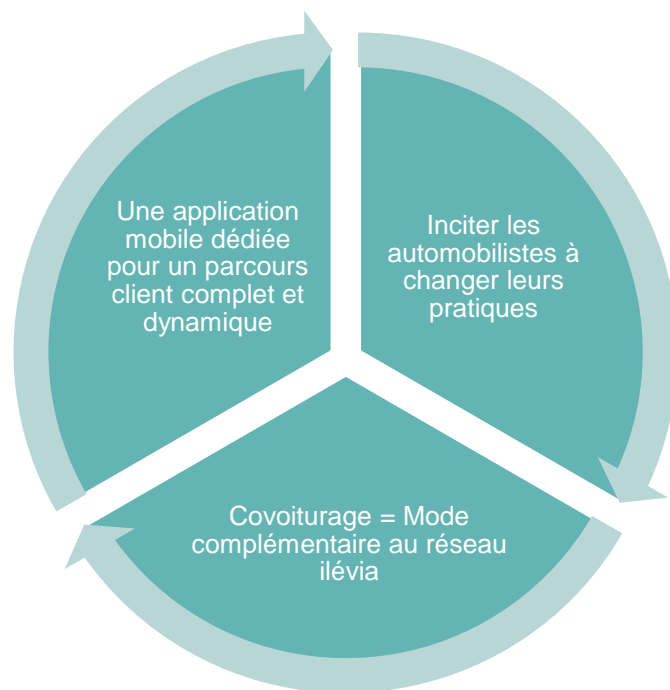
⦿ Depuis le 28 janvier, ilévia a lancé un nouveau service de covoiturage courte distance sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille



⦿ Objectifs :

- Proposer un nouveau service complémentaire au réseau ilévia, pour pouvoir proposer plus de solutions de mobilité sur le territoire
- Encourager les pratiques d'écomobilité pour lutter contre la congestion routière
- Mieux comprendre les freins au covoiturage courte distance

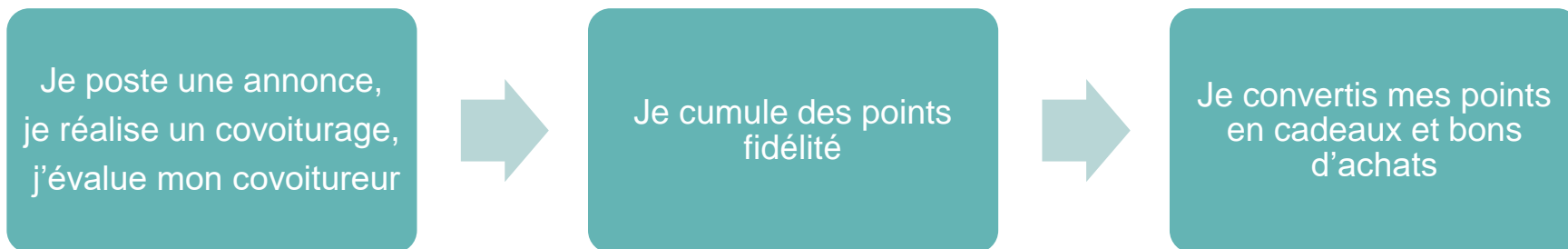
⦿ Une application gratuite de covoiturage, mais pas seulement :



Une application de covoiturage qui récompense les conducteurs et les passagers

1. Mise en relation entre conducteurs et passagers pour partager des trajets en voiture au sein de la MEL

2. Ecomobilité encouragée : les conducteurs et les passagers sont récompensés via une plate-forme de fidélisation ireby.fr/ilevia



Offre de lancement :

50 points pour un trajet réalisé en tant que conducteur, soit jusqu'à 2,50€

20 points pour un trajet réalisé en tant que passager, soit jusqu'à 1€

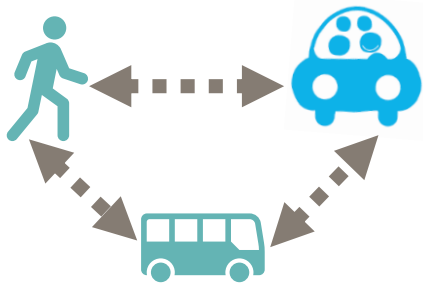
Exemples :

1200 points = bon d'achat de 60€ chez Total, soit 24 trajets en tant que conducteur

400 points = bon d'achat de 15€ chez Okaïdi, soit 20 trajets en tant que passagers

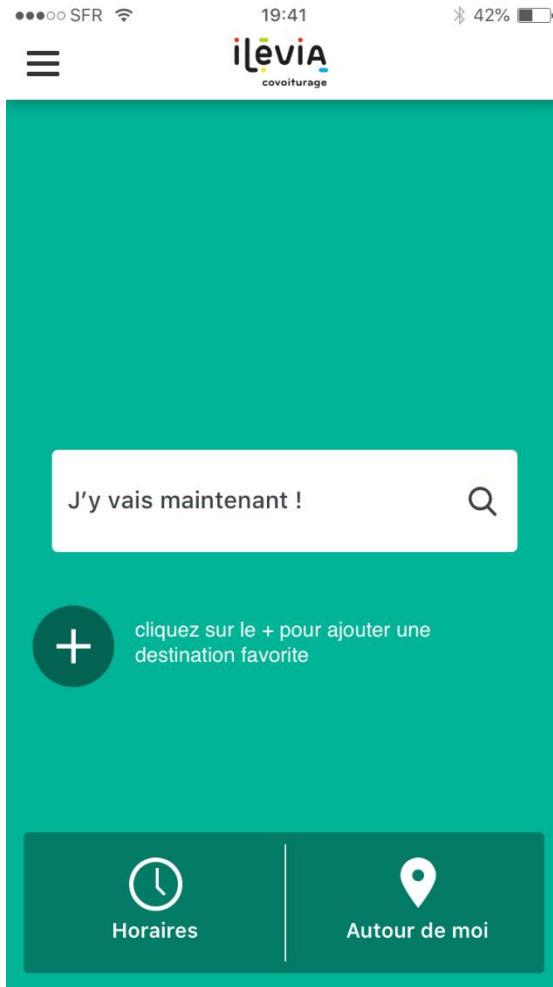
Un mode de transport complémentaire au réseau ilévia

⊙ S'appuyer sur le réseau ilévia pour pouvoir proposer une solution de mobilité à chaque demande de passager :



- Une solution pour chaque trajet demandé lors de la recherche dans le calculateur d'itinéraire :
 - Un trajet **100% covoiturage** si l'offre correspond à la demande
 - Le calculateur d'itinéraire propose des **trajets multimodaux** pour optimiser l'adéquation offre / demande
 - Ou propose une **solution 100% transport en commun** s'il n'y a pas d'offre de covoiturage
- Le service s'adosse aux points d'arrêts bus, métro et parking-relais du réseau pour les points de rencontre, mais permet également le porte à porte
- Des places réservées aux covoitureurs dans les P+R
- A terme, un mode supplémentaire dans le calculateur d'itinéraire ilévia

Un service disponible sur une application mobile dédiée



○ Un parcours client complet sur l'application :

- Proposer et rechercher un trajet, à l'avance ou en dernière minute
- Réception de notifications en cas de nouvelle demande, à l'approche du départ, etc.
- Géolocalisation de son covoitureur
- Validation du covoiturage une fois à bord du véhicule
- Comptabilisation des points fidélité une fois le covoiturage réalisé

L'application permet le covoiturage classique « anticipé », mais aussi le covoiturage à la dernière minute : « je covoiture comme je prends le bus »

Utiliser la puissance du réseau ilévia pour mettre en mouvement le covoiturage sur le territoire



⦿ Recrutement des covoitureurs :

- Utiliser les canaux de communication du réseau ilévia : campagne de lancement, réseaux sociaux, points d'arrêts, recherche d'itinéraire
- Communiquer à travers des sites pilotes : entreprises et parcs d'activités volontaires, communes, quartiers ...

⦿ Animer la communauté :

- Plan de communication au fil de l'année (challenges, semaines avec points doublés, lots aux enchères, parrainage...)



⦿ Un projet itératif : recueillir les retours du terrain pour adapter le service et la communication

Le développement de la pratique du covoiturage courte distance sera progressif :

- la première étape est de constituer un socle d'offre de transport le plus large possible (une « masse critique »), pour que les passagers puissent compter sur ce mode de transport.
- Après 3 mois, ilévia covoiturage compte 1500 inscrits, 4200 annonces visibles chaque semaine, et 200 covoiturages réalisés depuis le lancement

Créer de la complémentarité entre les offres de covoiturages publiques

⊙ 2 offres de covoiturage publiques sur le territoire de la MEL :

- Ilévia covoiturage sur le territoire de la MEL uniquement
- PassPass covoiturage sur l'ensemble de la région des Hauts de France



⊙ Objectifs communs :

- Intégration des données entre les deux outils :
Une annonce publiée sur ilévia covoiturage sera visible sur PassPass covoiturage et inversement
- Partager les retours d'expérience pour améliorer la connaissance sur le covoiturage courte distance

Le potentiel de covoiturage sur le territoire de la MEL est considérable !
1,8 millions de trajets sont réalisés chaque jour par des habitants de la MEL

ilévia covoiturage : les secteurs pilotes

ilévia covoiturage : les secteurs pilotes

⦿ Le rôle des secteurs pilotes :



- Promouvoir le service ilévia covoiturage auprès des habitants et salariés afin de générer une dynamique locale

⦿ Les supports mis à votre disposition dans le kit de communication :



- Présentation du service et tutoriel de l'appli (format .pdf)
- Logos, Bannière email (formats .jpg et .ai)
- Affiches et flyers imprimés
- Goodies
- Liste d'idées d'actions de promotion à déployer localement

⦿ Les retours sur l'usage du service sur le secteur pilote :



- Fourniture sur demande d'éléments statistiques sur le nombre d'annonces postées et sur le nombre de covoiturages réalisés depuis / vers le site pilote

Idées d'actions de promotion du covoiturage en entreprise

Lancement du partenariat ilévia covoiturage :

- ⦿ Places de parking réservées au covoiturage
- ⦿ Diffusion des flyers dans les fiches de paie
- ⦿ Communication par mail aux collaborateurs (bannière email + mail type à personnaliser)
- ⦿ Utiliser les médias de l'entreprise : journal interne, intranet, affichage interne, réunions de managers, évènements internes...
- ⦿ Opération terrain ilévia covoiturage : évènement dédié (petit déjeuner ou pause du midi) ou dans le cadre d'un évènement plus large

Partenariat à faire vivre dans le temps :

- ⦿ Communiquer les statistiques auprès des managers ou collaborateurs
- ⦿ Récompenser les meilleurs covoitureurs et les changements de pratique : remise d'un « prix », article dans journal interne, retour d'expérience...



PDE et PDIE

Éléments méthodologiques et boîte à outils

16 Mai 2019

Direction Marketing et Commerciale



#1

Eléments méthodologiques

Contexte réglementaire

Source: DREAL

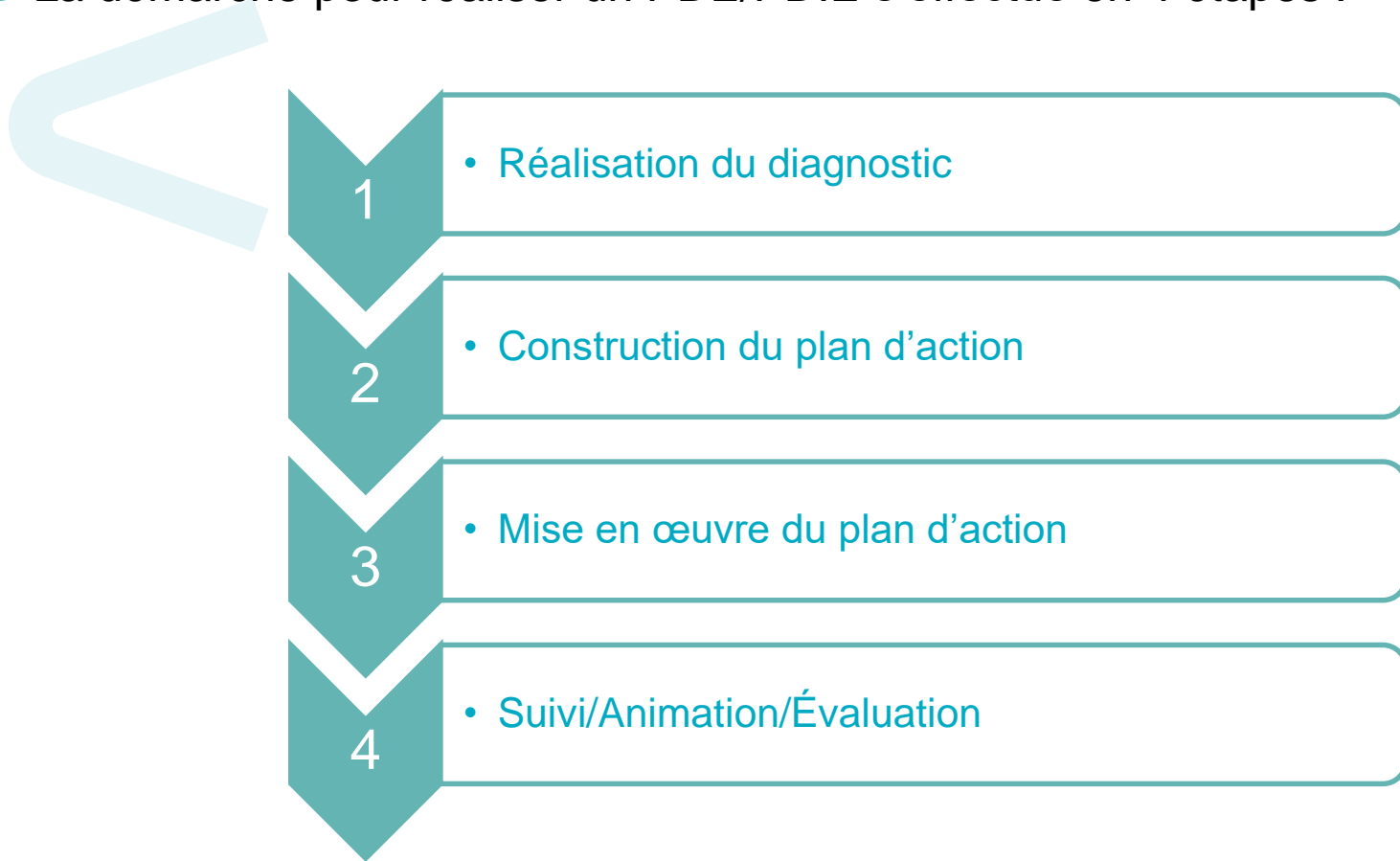
- **Depuis 1er Janvier 2018** : Dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, les entreprises de + de 100 salariés et dont le siège se situe dans des agglomérations de plus de 100 000 habitants ont obligation de mettre en place un plan de mobilité.
- Cette mesure vise à améliorer la mobilité du personnel et encourager l'utilisation des transports alternatifs.



Comment mener un Plan Mobilité ?

Source: DREAL

- ⦿ La démarche pour réaliser un PDE/PDIE s'effectue en 4 étapes :



#2

Apports d'ilévia au PDE/PDIE Boîte à outils

Intervention ilévia

- Ilévia met son expertise au service des entreprises pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur PDE/PDIE.

Réalisation du diagnostic

- Elaboration d'un **diagnostic autour de l'offre de transport TC**, MAP et vélo : description de l'offre transport en commun disponible, étude de géolocalisation des salariés

Construction du plan d'action

- Par le comité de pilotage de l'entreprise

Participation à la mise en œuvre du plan d'action

- Accompagnement du **plan de communication** sur la partie transport en commun : kit TC, livret pour les nouveaux embauchés...

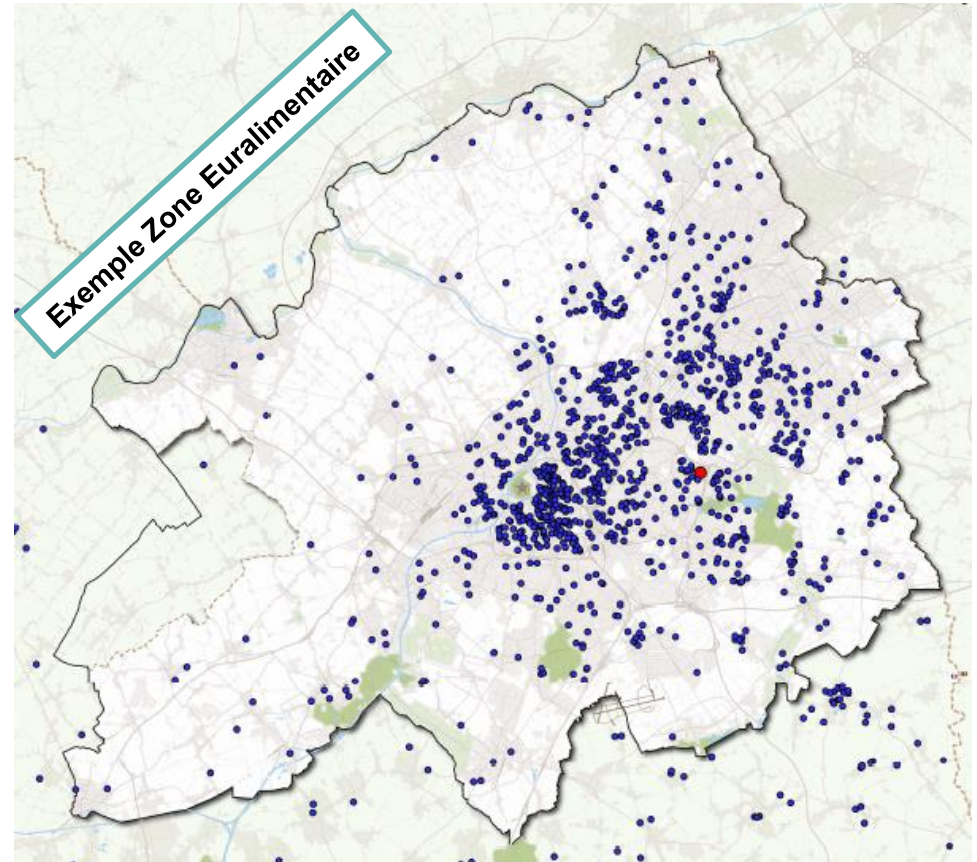
Animation / Convention

- Forums mobilité, animation mobilité
- Convention Prime Transport

Réalisation du diagnostic

Diagnostic autour de l'offre de transport TC

- Description détaillée de l'offre de transport (pour chacune des lignes desservant le site, bilan amplitude et fréquence),
- Localisation des lieux de résidence des collaborateurs par la réalisation d'une cartographie
- Calcul des parts de marché potentielles selon les modes (TC, TER, vélo, marche à pied et covoiturage) à partir de la géolocalisation.



Réalisation diagnostic

Facultatif: Enquête de mobilité

- Administration d'un questionnaire (en ligne ou sous format papier) aux salariés destiné à connaître leurs habitudes de déplacement domicile-travail et leurs attentes.
- Thèmes abordés : les déplacements domicile/travail et professionnels (mode de transport, jours/horaires, distance), freins à l'utilisation de modes alternatifs, les conditions aux changements de pratique.

QUESTIONNAIRE PDE

- Quel sera votre mode de déplacement principal domicile-travail (plusieurs réponses possibles pour les déplacements combinés – ex : train et métro) ?
 Le métro Le tramway Le bus Le train Le vélo La marche
 La voiture en tant que conducteur La voiture en tant que passager La moto/scooter
 Un autre mode, veuillez préciser :
- Pour quelle raison choisirez-vous ce mode de transport ?
 Plus rapide Plus pratique moins cher
 Autre raison :
- Utiliserez-vous le métro, le bus ou le tramway au moins 2 fois par mois pour vous rendre au travail ?
 Oui Non
- Si vous prévoyez d'utiliser les transports en commun, quel titre de transport utiliserez-vous le plus souvent pour vos déplacements domicile-travail ?
 Ticket unitaire Ticket carnet Carte Viva / Rythmo
 Abonnement hebdomadaire Rythmo Abonnement mensuel Rythmo
 Abonnement maxi Rythmo Titre intégré Titre transfrontalier
 Ticket plus hebdomadaire ou mensuel (Ter / Transpole)
 Fideli' Ter SNCF hebdomadaire ou mensuel
 Fideli' Ter SNCF annuel
 Aucun titre
 Autre titre, lequel :
- Utiliserez-vous le métro, le tramway ou le bus pour d'autres motifs que pour vous rendre au travail ?
 Oui quotidiennement Oui régulièrement (2 à 3 fois par semaine)
 Occasionnellement (1 à 4 fois par mois)
 Jamais ou moins d'une fois par mois
- Vous pensez utiliser un mode de transport autre que le bus, le tramway ou le métro, parce que pour vous (plusieurs réponses possibles) :
 L'arrêt ou la station de transport en commun la plus proche est trop éloignée
 C'est plus avantageux financièrement
 Vous préférez voyager seul(e) ou avec des personnes que vous connaissez
 C'est plus confortable C'est plus rapide Vous vous sentez plus en sécurité
 Vous accompagnez d'autres personnes dans leurs déplacements (enfants à l'école, conjoint au travail...)
 Autre raison, laquelle :
- Au cas où vous utiliseriez votre véhicule, seriez vous disposé à accueillir un ou plusieurs collègues en co-voiturage ?
 Oui Non

Participation à la mise en œuvre du plan d'action - Communication

- ⊙ Aide à la réalisation d'un **livret accessibilité pour les nouveaux embauchés** décrivant le projet PDE/ PDIE, l'offre de transport globale, informations sur la prime transport
- ⊙ Mise à disposition sur demande d'un **kit communication** (plan de réseau, fiche horaire, guide tarifaire, formulaires d'abonnement...)
- ⊙ Mise en relation avec des fournisseurs d'équipements ou acteurs locaux de la mobilité.

Animations

- ⊙ Organisation sur site de **forums mobilité**. D'une durée d'une demi ou journée ce stand animé par un agent ilévia, offre les services suivants :
 - la présentation du réseau et des dessertes « domicile-travail » de chaque salarié sur le réseau de TC
 - l'information sur les titres d'abonnement ilévia, et les différents profils (tarification solidaire)
 - l'information sur les produits et services associés (V'lille, Parkings Relais, covoiturage, etc.)
 - l'offre multimodale : les services de la SNCF/TER seront systématiquement associés



Animations en lien avec la mobilité

- ⊙ **Animations** dans le cadre des événements du type :
 - Semaine du Développement Durable
 - Semaine Européenne de la Mobilité





TER HAUTS-DE-FRANCE

L'offre pro TER en Hauts-de-France

Tiphaine Matha

ATELIER DECLIC MOBILITE

L'OFFRE TER

HAUTS DE FRANCE

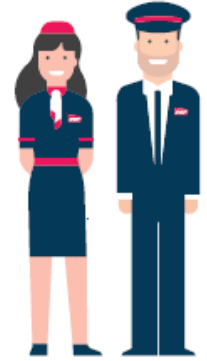


ATELIER DECLIC MOBILITE-SNCF TER HDF -
16 MAI 2019



LE TER HAUTS-DE-FRANCE C'EST :

- 363 gares et haltes desservies
- Plus de 1200 TER
- 2 800 Km de lignes dont 380 km de lignes à Grande Vitesse
- 32 Lignes ferroviaires et 8 lignes autocars
- Des trajets plus rapides grâce aux TER GV qui circulent à grande vitesse dans la région.
- La gare de Lille Flandres accueille chaque jour 60 000 voyageurs
- La ligne Amiens/ Creil /Paris-Nord attire à elle seule les 2/3 des voyageurs du versant Sud de la Région Hauts de France



TER et la Région HAUTS DE FRANCE

s'engagent ensemble pour votre mobilité.

TER HAUTS-DE-FRANCE
LES PRIX BAS SONT EN

Hauts-de-France

TER HAUTS-DE-FRANCE

VOYAGER JUSQU'À 4 TOUTE L'ANNÉE À -50%

NOUVEAU

TOUT
PUBLIC

30€
/AN

15€
/AN

MOINS DE
26 ANS



Conception : www.grandmond.fr + 79 37

Points de vente :

- > sur ter.sncf.com
- > aux guichets

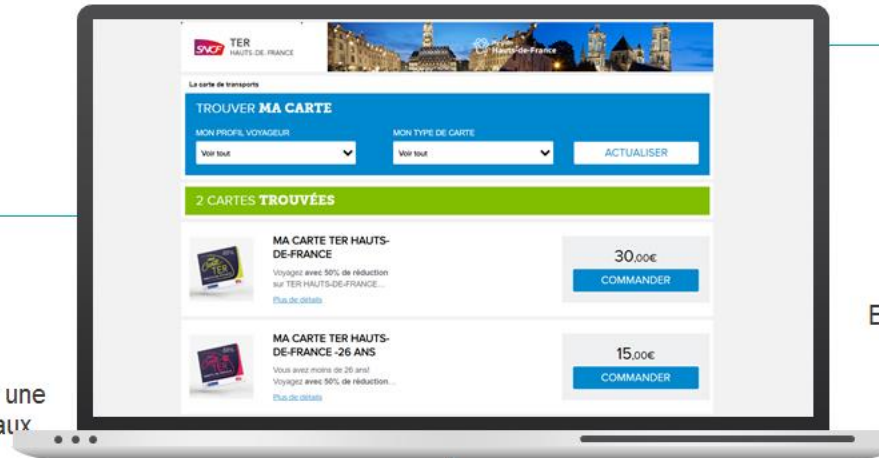
NOUVEAUTÉ : BOUTIQUE EN LIGNE

Pour l'achat des cartes loisirs



Fonctionnalité 1

Achats des 2 cartes directement sur une nouvelle boutique en ligne dédiée aux cartes loisirs.



Fonctionnalité 2

Module de paiement en ligne .



Fonctionnalité 3

Envoi au domicile en moins de 5 jours.

+ Les billets enfants de 4 à moins de 12 ans sont à 1€ et les moins de 4 ans voyagent gratuitement à bord des TER HAUTS-DE-FRANCE

+ Tarif valable pour les enfants accompagnés d'un adulte disposant d'un titre de transport valable sur TER, dans la limite de 3 enfants.



+ Vous voyagez à plusieurs et votre groupe est constitué de 5 à 9 personnes? Bénéficiez de 50% de réduction sur le prix d'un billet au tarif normal avec l'offre Mini groupe

+ Billet valable 1 jour sur TER et à destination des gares des Hauts de France y compris vers Paris



LES ABONNEMENTS

Des formules avantageuses pour vos besoins en déplacement fréquents.



SITE TER SNCF HDF OFFRES ENTREPRISES

<https://www.ter.sncf.com/hauts-de-france/offres/offres-entreprises>

The screenshot shows the 'Offres Entreprises' page on the TER SNCF website. The top navigation bar includes 'CHANGER DE REGION', 'RETOUR SNCF.COM', 'MES GARES (0)', 'MES ITINERAIRES (0)', 'CONNECTEZ-VOUS', and 'MON PANIER 0 €'. The left sidebar contains a menu with items: 'HORAIRES & TRAFIC', 'TARIFS & ACHATS', 'Acheter en ligne', 'Cartes de réduction', 'Billets', 'Abonnements', 'Offres entreprises', 'SERVICES & GARES', 'LOISIRS & TOURISME', and 'AIDE & CONTACTS'. The main content area is titled 'OFFRES ENTREPRISES' and features a welcome message: 'Bienvenue sur l'espace réservé aux entreprises et administrations des Hauts-de-France ! Découvrez dans cet espace les offres et services TER répondant aux besoins de tous les déplacements professionnels.' Below this is a large image of four business women in a meeting. At the bottom, there are three promotional cards: 'L'OFFRE TER ENTREPRISE' with a link 'Plus d'infos ici', 'STANDS ET FORUMS' with a link 'Les rendez-vous', and 'TESTEZ LE TRAIN' with a link 'Un mois d'essai gratuit'.

Faites tester gratuitement le train pendant 1 mois aux collaborateurs de votre entreprise pour leurs déplacements domicile-travail.

OFFRE D'ESSAI **TER**

JE TESTE LE TRAIN GRATUITEMENT

dans la région Hauts-de-France

**1 MOIS
DE TEST
GRATUIT**
sur votre trajet
domicile - travail



Pour bénéficier de l'offre d'essai remplissez le formulaire au dos et envoyez-le par mail à Contact Entreprise.

STANDS FORUMS ET DIAGNOSTICS

Nos chargées de clientèle , Isabelle PRIEM et Tiphaine MATHA de TER HDF accompagnent les entreprises et administrations de la région Hauts-de-France dans leur plan de mobilité.

Qu'il s'agisse d'un Plan de Déplacement Entreprise ou Inter-Entreprises, nos chargé(e)s de clientèle peuvent vous aider :



- **Diagnostic**
- **Conseils et devis personnalisés sur les offres TER**
- **Animation gratuite de stands et forums en entreprises pour toutes informations aux collaborateurs**



POUR AMELIORER VOTRE PERFORMANCE :

- SOCIALE
- SOCIETALE
- ECONOMIQUE
- MARKETING

TER HAUTS DE FRANCE PROPOSE

2 FORFAITS ADAPTES AUX BESOIN DE MOBILITE DES COLLABORATEURS DES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS DES HAUTS DE FRANCE

- ✓ Illimité sur le réseau TER HDF y compris la liaison vers Paris en TER
- ✓ Valable 1 an
- ✓ Selon la formule :
 - Utilisable par l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise.
 - Utilisable par 1 à 5 collaborateurs (cartes nominatives)

OFFRE EXPÉRIMENTALE TER

FORFAIT TER PRO

2
FORMULES



MERCI

Loi d'Orientation des Mobilités

Par petits groupes, listez :

- toutes les informations que vous avez déjà concernant la future LOM
- Les réponses que vous attendez de la LOM

Loi d'Orientation des Mobilités

RESTITUTION

Loi d'Orientation des Mobilités

LES 4 OBJECTIFS DE LA LOI MOBILITÉS

APPORTER À TOUS ET PARTOUT DES SOLUTIONS ALTERNATIVES
à la dépendance à l'usage individuel de la voiture

DÉVELOPPER L'INNOVATION ET LES NOUVELLES SOLUTIONS
DE MOBILITÉ qui doivent être mises au service de tous

RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES
TRANSPORTS, en réussissant la transition écologique
dans notre façon de se déplacer

INVESTIR DAVANTAGE DANS LES INFRASTRUCTURES
QUI AMÉLIORENT LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN



1. Des solutions alternatives à la voiture individuelle sur 100% du territoire



2. Une augmentation de 40% des investissements pour améliorer les transports du quotidien



3. La priorité à la remise en état de nos réseaux routier et ferroviaire



4. Un plan sans précédent pour développer les transports en commun et désenclaver les territoires



5. La mobilité des personnes en situation de handicap facilitée



6. Un accompagnement à la mobilité pour tout demandeur d'emploi



7. 100% des informations sur l'offre de mobilité accessibles et la possibilité de faire un trajet porte-à-porte avec un seul titre de transport



8. Des navettes autonomes en circulation dès l'année 2020



9. Un forfait mobilité durable : jusqu'à 400 €/an pour aller au travail en vélo ou en covoiturage



10. Un plan pour développer le covoiturage



11. Un plan vélo pour tripler sa part dans les déplacements d'ici 2024



12. Un nouveau cadre pour les solutions en libre-service



13. Le déploiement du véhicule électrique facilité grâce aux bornes de recharge électriques



14. Le déploiement de zones à faibles émissions pour un air plus respirable



15. Le permis de conduire moins cher et plus rapide

Loi d'Orientation des Mobilités

Les dates clefs :

- Dépôt du projet de loi : le 26 novembre 2018
- Vote par le Sénat le 2 avril en 1ere lecture (248 voix pour contre 18)
- Mise en étude par la Commission Développement durable de l'Assemblée nationale du 14 au 24 mai
- Vote en séance de l'Assemblée Nationale du 3 au 14 juin

QUE PREVOIT LE GOUVERNEMENT ?

Le décret vient des dispositions prévues dans le code de la route. Il reconnaît les EDP motorisés comme une nouvelle catégorie d'engins et es définit le statut, leurs équipements et leur règles de circulation ainsi que les éventuelles obligations d'équipements de leurs utilisateurs.

Parallèlement un article de projet de loi d'orientation des mobilités permettra aux maires d'appliquer des possibilités de déroger à ces règles afin qu'elles puissent être partiellement adaptées à la diversité des situations.



QUELLES SONT LES NOUVELLES RÈGLES ?

Les règles pour les EDP motorisés seront essentiellement les mêmes que celles applicables aujourd'hui aux cyclistes, avec certaines spécificités.

RÈGLES GÉNÉRALES

- Les utilisateurs d'EDP motorisés doivent adopter un comportement prudent, tout pour leur propre sécurité que celle des autres.
- Il faut avoir au moins 8 ans pour avoir le droit de conduire un EDP motorisé.
- Le transport de passagers est interdit : c'est un engin à usage exclusivement personnel.
- Il est interdit de porter à l'arrière des écouteurs ou tout appareil susceptible d'atténuer du son.

EQUIPEMENTS

- Les utilisateurs de moins de 12 ans doivent obligatoirement porter un casque (comme en vélo).
- De nuit, ou de jour peu visibilité insuffisante, et même en agglomération, ils porteront un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant (par exemple un gilet un brassard, ...)
- Les EDP motorisés doivent être équipés de feux avant et arrière, de dispositifs rétro-réfléchissants (catadioptriques) de frein, et d'un avertisseur sonore.
- Il est interdit de circuler avec un engin dont la vitesse maximale n'est pas limitée à 25 km/h.

VOIES DE CIRCULATION

- Les EDP motorisés sont interdits de circuler sur les trottoirs (sauf si le maire prend des dispositions afin de les y autoriser). Sur les trottoirs, l'engin doit être conduit à la main sans faire usage du moteur.
- En agglomération, ils ont obligation de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. À défaut, ils peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.
- Hors agglomération, leur circulation est interdite sur les chaussées, elle est strictement limitée aux voies vertes et aux pistes cyclables.
- Le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons. La loi mobilité permettra aux maires d'édicter des règles plus précises de leur choix.

SANCTIONS

- Si vous ne respectez pas les règles de circulation : 35 euros d'amende (2^{ème} classe)
- Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé : 135 euros d'amende (6^{ème} classe)
- Si vous roulez à plus de 25 km/h : 1500 euros d'amende (9^{ème} classe)

Bientôt de nouvelles règles de sécurité : préparez-vous !

À la rentrée 2019, vous devez respecter de nouvelles règles pour conduire une trottinette électrique (ou tout autre engin de déplacement personnel motorisé)



> Soyez prudent !
Pensez à votre sécurité mais aussi à celle des autres.

Silencez-vous vos casques audio et écouteurs

Votre engin doit être équipé :
- d'un avertisseur sonore
- de feux
- de dispositifs rétro-réfléchissants

> Ne transportez pas de passager !
Votre engin est destiné à usage exclusivement personnel.

> Le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons.

Il est obligatoire de porter un casque. Et c'est obligatoire pour les routes de 12 ans (comme en vélo)

Portez un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant. C'est valable la nuit ou en journée lorsque la visibilité est insuffisante même en agglomération.

> Les enfants de moins de 8 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins.

25
Votre engin ne doit pas dépasser les 25 km/h.

Votre engin doit être équipé :
- de feux avant et arrière

LORSQUE VOUS ÊTES SUR LA ROUTE...



Vous devez porter le casque de sécurité même sur trottoir ! Ce sera obligatoire le 12 octobre 2019 même sur les routes.



En agglomération, vous devez emprunter les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. Sinon, vous pouvez circuler sur les routes limitées à 50 km/h maximum.



Sur routes peu vitées, vous pouvez circuler sur les routes limitées à 50 km/h maximum. Sur routes vitées, vous ne pouvez emprunter que les routes vertes et les pistes cyclables.

QUELLES SONT LES SANCTIONS PRÉVUES ?

Si vous ne respectez pas les règles de circulation : 35 euros d'amende (2^{ème} classe)

Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé : 135 euros d'amende (6^{ème} classe)

Si vous roulez à plus de 25 km/h : 1500 euros d'amende (9^{ème} classe)



Les prochaines dates

- Le 26 juin : **Journée de la RSE « Hauts et Forts... et Responsables! »**
 - Rencontre adhérents de Réseau Alliances
 - Assemblée Générale
 - Parcours à la rencontre des lauréats des trophées 2019
 - Cérémonie de remise des Trophées et cocktail networking
- Du 16 au 21 septembre : **Challenge de la Mobilité**
- Du 15 au 17 octobre : **World Forum for a Responsible Economy**
- Novembre : **lancement de la prochaine session de formation aux PDM**
- 14 novembre : **atelier d'échange #3**